



ACCENT AIGU

L'INFORMATION AU SERVICE DE LA POPULATION

Mi mouvman Fwanswa

DECEMBRE 2012

Editorial

Toujours soucieux de mieux vous informer en toute objectivité Notre bulletin d'information «ACCENT AIGU» de décembre consacrera une large part aux conséquences de la situation financière de notre commune qui ne cesse de se dégrader et à l'état catastrophique des infrastructures de notre commune.

Nos cinq élus de l'opposition municipale, dénoncent, s'opposent à certaines gabegies, mais cela ne suffit malheureusement pas à faire arrêter l'hémorragie.

Les résultats des élections législatives de juin ont été favorables pour La Martinique grâce à votre large participation et votre choix en faveur de notre Président Alfred MARIE-JEANNE. Nous vous renouvelons nos remerciements

Militants de la défense de vos intérêts, nous poursuivons notre mission sans relâche.

Désormais deux challenges s'offrent à nous :

-La création de la collectivité unique pour laquelle nous nous mobiliserons afin d'éviter la modification du calendrier de mise en place et donc le respect de notre volonté exprimée en janvier 2010.

-Les prochaines Elections municipales, où nous serons présents pour mettre en place avec vous un projet pour le développement de notre commune et l'amélioration du quotidien des Franciscais

L'AVENIR FINANCIER DE LA COMMUNE RESTE SOMBRE

Le devoir d'une municipalité est d'offrir à la population les services et les équipements qu'elle est en droit d'attendre. Mais la situation financière de la commune est si délicate qu'espérer pareille chose relève de l'utopie.

Le programme d'investissement **annoncé** n'est pas mis en œuvre : école de Morne Pitault A, hall des sports, mise hors d'eau du bourg etc...

Baucoup de travaux mis en route trainent en longueur et coûtent de plus en plus cher aux contribuables franciscais ; nous observons des chantiers entamés et qui ne finissent pas d'être en voie d'achèvement, dépassant largement les délais initialement prévus, pénalisant lourdement nos commerçants qui sont pour la plupart déjà au bord de l'asphyxie ; C'est le cas de la place de l'église, de la crèche du Morne Pitault, de la route d'accès à l'hôpital à Pointe Courchet, alors que l'hôpital est terminé depuis près de dix huit mois. La gêne est grande pour les habitants et pour ceux qui attendent d'intégrer ces nouveaux locaux.

La commune est contrainte de différer les opérations de chantier, espérant un jour, rassembler les fonds nécessaires et le coût final ne cesse d'augmenter. Les dépenses pour la crèche de Morne Pitault révèlent une augmentation de 300 % par rapport au plan de financement initial.

Les crédits manquent et l'endettement de la commune est toujours aussi préoccupant : **4 millions d'euro à nouveau empruntés aux banques en 2012 alors que la commune est en difficulté et contrainte d'appliquer les recommandations de l'audit.**

Les délais de paiement aux fournisseurs et créanciers s'allongent ce qui entraîne dès difficultés d'approvisionnement dans bien des domaines.

1 100 000 € de crédits accordés par le conseil régional ne pourront être consommés **car la commune n'a pas les moyens d'apporter le complément de financement pour réaliser les travaux.**

Une situation financière qui a des répercussions sur la population à tous les niveaux : un exemple pour illustrer notre propos : notre commune qui est sans aucun doute l'un des berceaux de la yole, se voit privée du passage d'une des manifestations les plus populaires, le tour de Martinique ; même pas une bouée à contourner dans l'une des plus belles baies de notre pays. Quelle frustration pour les nombreux pratiquants et fans de ce sport tant apprécié.

Outre la privation de ce si beau spectacle, il faut souligner le manque à gagner pour tous ces franciscais qui attendent souvent cette manifestation pour développer une activité et en tirer quelques devises en offrant aux spectateurs de quoi se restaurer, C'est une catastrophe en cette période de crise.

Voilà la triste réalité de notre commune, une situation qui se vérifie au quotidien.

DES LAMPADAIRES TOUJOURS ÉTEINTS A QUATRE CROISEES.

Le projet d'aménagement de ce carrefour a été initié par Alfred MARIE-JEANNE.

Malgré tous les ralentissements voulus par l'équipe aux commandes de la région depuis 2010, Le chantier a été livré en **janvier 2012.**

L'objectif de ce projet, pensé pour corriger le caractère accidentogène du carrefour initial ne sera que partiellement atteint, car les lampadaires prévus pour fournir un éclairage de qualité et permettre une circulation en toute sécurité, ne sont toujours pas opérationnels une année après.

Tous les giratoires réalisés sur les routes de Martinique sont équipés de lampadaires et l'éclairage est à la charge de la commune sur laquelle ils sont implantés et les choses se passent bien.

Par contre, pour des raisons que nous pouvons imaginer eu égard à l'état des finances de la commune, la municipalité du François a choisi de ne pas assurer l'alimentation électrique des lampadaires installés autour du giratoire de quatre croisées, augmentant ainsi les risques d'accidents.

La sécurité des Martiniquais et particulièrement celle des Franciscains n'est pas la priorité de notre édilité.

DES PYLÔNES TOUJOURS ÉTEINTS SUR LE STADE

Depuis maintenant quelques mois nos valeureux footballeurs sont contraints de disputer leurs matchs à domicile seulement l'après midi, car les pylônes ne fournissent plus l'éclairage nécessaire pour l'organisation des matchs en nocturne comme partout ailleurs.

Nous rappelons que c'est un stade municipal et que ce problème est donc du ressort de la municipalité.

L'absence d'éclairage évoqué dans l'article précédent vient s'ajouter au mauvais état des tribunes existant depuis de nombreuses années, une tribune complètement découverte depuis 1995 et l'autre à moitié couverte depuis le cyclone DEAN. Une fois de plus l'absence d'intervention de la municipalité, entrainera un surcoût des réparations puisque aujourd'hui la charpente métallique est déjà attaquée par la rouille et mérite d'être changée.

Le conseil municipal du 23 avril dernier a pourtant validé un dossier pour la réfection partielle de la toiture de la tribune EST à ce jour aucun travail n'a débuté. Quelle en est la raison?

Cette situation pénalise lourdement le club, il subit un manque à gagner, les conditions d'accueil peu confortables n'incitent pas les supporters à se déplacer

Mettre à disposition de la population des infrastructures sportives de qualité, participe de la politique sportive mise en place. Un maire ne peut s'enorgueillir d'avoir des clubs champions dans sa commune, et ne pas leur donner les moyens de se maintenir ou de poursuivre leur évolution.

Les élections Législatives ont vu la brillante victoire de deux députés patriotes.

En ce qui concerne la circonscription centre Atlantique, celle dans laquelle se situe notre commune, nous devons rappeler la victoire sans appel d'Alfred MARIE-JEANNE. **Seul contre tous, ses adversaires qui avaient prédit sa mort politique ont encore d'ailleurs du mal à s'en remettre.**

Son score dans notre commune ne surprend plus. Il le doit à son investissement, à l'implication de ses militants et sympathisants qui s'investissent sur le terrain depuis des années sans discontinuer et au concours de tous les Franciscains mobilisés pour cette juste cause. Certains opportunistes qui ne croyaient même pas à la présence d'Alfred MARIE-JEANNE au second tour, revendiquent aujourd'hui le score réalisé par notre député au François.

Pour mémoire

Aux élections régionales de 2010

Alfred MARIE-JEANNE obtient 45,62% des suffrages exprimés sur notre commune soit 4 003 voix.

Aux élections régionales de 2004

Alfred MARIE-JEANNE obtient 61.86% des suffrages exprimés sur notre commune soit 4 666 voix

Aux élections Législatives 2007

Alfred MARIE-JEANNE Obtient 69,31 % des suffrages soit 3810 voix.

Aux Législatives de 2002 malgré le soutien du MPF à André LESUEUR Alfred MARIE-JEANNE obtient 46,60 % des suffrages exprimés.

Les résultats de 2012 ne constituent donc pas une nouveauté, mais une continuité logique, c'est la victoire de tous ceux qui y ont contribué en toute sincérité. A ceux -là nous renouvelons nos plus vifs remerciements.

Alfred MARIE-JEANNE, avant même la création de l'Agence des 50 pas, a aidé des marins pêcheurs de notre commune à régulariser leur situation sur la zone des 50 pas géométriques.

Vingt ans plus tard il poursuit inlassablement son combat.

Ce 04 décembre 2012, notre député lors d'une question au gouvernement a sollicité la prorogation de la durée de vie de l'agence des cinquante pas ainsi que du délai de dépôt des dossiers de régularisation.

Sa question a eu un écho favorable auprès du ministre qui a accepté cette prorogation pour deux ans, ce qui permettra à de nombreux Martiniquais d'introduire leur dossier aux fins d'obtenir une régularisation.

Une des actions concrètes pour rappeler l'efficacité de notre député.